

Volume 58

DU QUARTIER LATIN, 29 SEPTEMBRE 1975 NO. 4

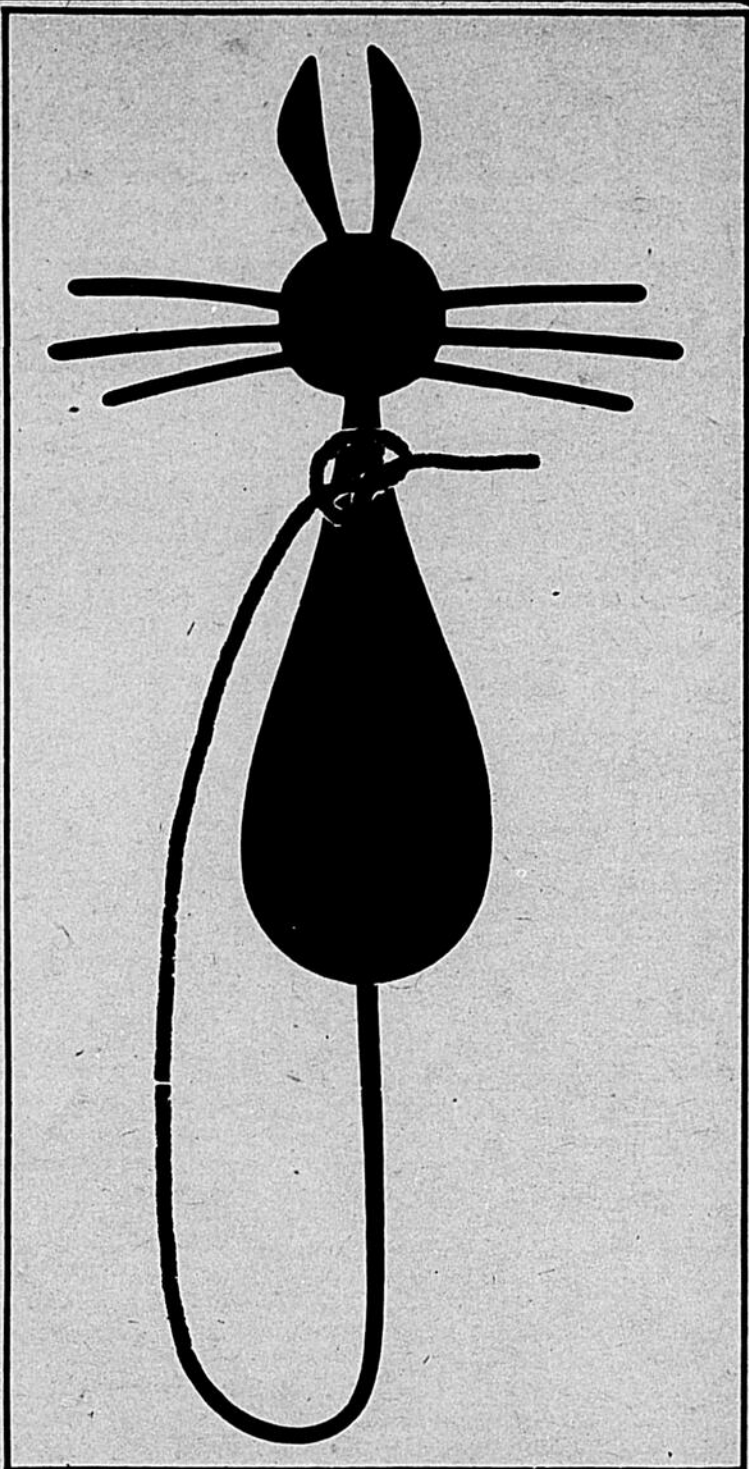
En Socio



Rien ne va plus!
pages 4 et 5

- Bill twenty-two p. 8
- A propos du "JOUR" p. 2

LE JOUR



Le Jour est le "quotidien populaire" du Québec qui est dirigé par le trio séparatiste "Michaud-Lévesque-Parizeau", sociaux-démocrates, de leur état civil, défenseur de la veuve et de l'orphelin, de leur "état révolutionnaire". Ardent défenseur du nationalisme québécois et d'un renouveau politique du Québec, le Jour est le "journal militant" d'une clientèle purement intellectuelle d'origine petite-bourgeoise [50% sont de souches universitaires et 47.3% ont entre 8 et 15 ans de scolarité]. Voilà ce qu'est le Jour, du moins le dernier Jour, car Michaud affirme que la formule n'est pas rentable et qu'il faut le transformer... Selon Michaud, il faut que le Jour soit à la portée de la classe ouvrière. Autrement dit, le style "Journal de Montréal" serait plus payant. Les intellectuels ne sont pas rentables alors prolétarisons le Jour. Face à cela, le Jour prépare son premier numéro prolétarien. Nous avons pu obtenir la primeur de la première page qui sera titrée: Jeune péquiste violé par une vieille dame du Parti Libéral. Nous vous faisons grâce de la photo...

Côté éditorial, le Jour est avare de sujets, car son sujet préféré est le Québec... Il ne commente presque jamais ce qui se passe à l'extérieur du Québec, exception faite du Canada.

Ses éditoriaux, évidemment, sont des critiques envers le gouvernement et proposent une solution de rechange: Le Parti Québécois. Le Jour prône la social-démocratie et la défense des travailleurs opprimés: Boycottons le 10 et ses annonceurs, appui aux travailleurs de la United Aircraft, etc. Mais, il refuse de choisir entre "la peste et le choléra" [Yves Michaud, 4 juillet] car "le noble appel du socialisme et à la fraternité universelle peut conduire au déracinement des citoyens et à la formation de peuples apatrides" et pour consolider ses dires, il donne pour exemple "l'ancien socialiste" Trudeau qui est devenu le méchant fédéraliste arrogant. Quelle logique! Et, pour continuer, dans la même logique, il affirme que l'"on ne libère pas un peuple en changeant ses maîtres ou son décor". Cela veut dire: il faut se battre pour être québécois et non pour libérer l'homme de l'exploitation.

Ce que le Jour désire, même dans un Québec li-

"nourrir le génie national" afin de vivre dans une "société un peu plus viable". De belles phrases, vides de sens et de réalité, qui ne peuvent profiter qu'à la petite-bourgeoisie québécoise.

En effet, ce "génie national" est à la hauteur de la petite-bourgeoisie québécoise qui, dans le Jour, peut retrouver l'éloge de l'entreprise québécoise, les cotes de la bourse, les précisions de l'économiste Jacques Parizeau pour solidifier le capitalisme québécois, etc.

Ce "renouveau de notre vie politique et l'amélioration de la qualité de la vie démocratique" sont aussi de bien belles intentions mais, par contre, le Jour n'attaque pas les fondements de notre société, sa base économique, ses classes sociales. Finalement, ce que le Jour veut, c'est de changer les règles du jeu en faveur du P.Q. Mais il oublie que pour la majorité, le jeu n'a plus aucun intérêt,

même dans un Québec li-
"c'est bâtir un pays" pour bre...

A PROPOS DE BIO

Le département de biologie est présentement le cadre d'un conflit opposant la direction à un professeur, M. Isler [celui-ci étant appuyé par les étudiants], à propos de son cours d'histologie [BIO 2410], plus précisément des travaux pratiques en laboratoire. Le cours et les T.P. valent chacun 2 crédits et sont indissociables de par leur structure académique. Or, pour donner ces T.P., M. Isler a besoin de préparations histologiques et donc d'une technicienne pour les préparer avant chaque séance de labo.

Cette technicienne, elle n'a pas été engagée, malgré un salaire voté à cet effet dans le budget. Il y a bien 6 techniciennes à temps plein et une à temps partiel au département, mais pour 28 professeurs ce n'est pas trop, et c'est nettement insuffisant pour permettre à M. Isler d'organiser ses T.P.

La direction, de son côté, préférerait appliquer ces crédits à l'achat d'un grand laboratoire spécialisé, de lames toutes faites. Cela s'avère plus économique à longue échéance, mais donne un rendement beaucoup moins bon que du matériel préparé individuellement. Cette décision s'inscrit sans doute dans le cadre des coupures de budget, si populaires ces temps-ci!

Les étudiants n'ont pas encore eu de T.P. depuis le début de la session, faute de matériel adéquat [les cours des années précédentes se donnaient en utilisant de vieilles lames, de mauvaise qualité]. M. Isler, ne voulant pas accepter une année de plus ces conditions déplorables, a donc fait une nouvelle demande à la direction. Les étudiants se sont joints à lui en envoyant, le 16 septembre dernier, une pétition de 150 noms à M. Jolicoeur, directeur du département, le priant de bien vouloir "prendre les mesures permettant au professeur Isler d'organiser des T.P. selon ses conceptions pédagogiques afin que son cours

soit donné dans de bonnes conditions."

Le 23 septembre, M. Jolicoeur annonçait qu'une technicienne serait engagée, mais qu'elle ne pourrait accorder qu'une journée par semaine à M. Isler. C'est nettement insuffisant, celui-ci réclamant un minimum de 2½ jours.

En attendant, les étudiants courent toujours le risque de voir ce cours annulé [faute de complément pratique en laboratoire], ce qui leur enlèverait 4 crédits. Avouez que c'est un peu lourd à reprendre, en surplus, à la prochaine session [les horaires réguliers sont déjà assez chargés].

Relativement à ce danger, M. Jolicoeur a étendu, sans limite de temps, la période de changement du choix de cours. Très noble pensée, mais comment peut-on changer de cours, en biologie, à la fin septembre [avec toute la matière déjà vue dans chaque cours]?

D'autres actions seront sans doute entreprises par les étudiants, qui ont droit à des conditions académiques favorables et qui refusent d'être manipulés par les deux parties en litige dans ce conflit d'autorité. De plus l'automatisation des laboratoires leur posera aussi un problème à long terme, car lorsqu'ils voudront eux-mêmes y travailler dans quelques années, ils se feront fermer la porte [automatique, bien sûr au nez...]

Des conflits du genre [coupures dans le budget, manque de personnel ou de locaux, désaccords avec l'administration] existent sans doute dans d'autres départements, mais souvent ne sont pas solutionnés à cause d'un manque de communication; les étudiants se croient seuls aux prises avec de tels problèmes. Si tel est votre cas, n'oubliez pas que le Vol. est un bon outil d'information, et se fera en plus un plaisir de souligner votre lutte et de vous y aider [petite publicité-maison].

CONDITION FEMMININE



L'an dernier, nous avons quelquefois parlé de la condition féminine, surtout à l'occasion du 8 mars. Le 8 mars fut proclamé fête internationale des femmes

par la deuxième internationale communiste. Célébré dans les pays socialistes et par les forces de gauche un peu partout dans le monde, il souligne la lutte des

femmes, des femmes travailleuses et de toutes les autres, contre les régimes sociaux qui maintiennent l'exploitation et l'injustice à leur égard.

Parler des femmes le 8 mars est une bonne chose, mais n'en parler qu'à cette occasion c'est reproduire l'attitude des classes dominantes qui se servent de l'année de la femme pour faire une propagande "spéciale" sur la condition des femmes, comme s'il ne fallait pas constamment travailler à dénoncer les injustices et à améliorer le sort des femmes. De toutes façons, cette propagande, à grand renfort d'enquêtes et d'émissions "spéciales", passe le plus souvent à côté des vrais problèmes: pourquoi est-il fait si peu pour réduire les inégalités flagrantes dont les femmes sont les victimes.

Les femmes qui restent à la maison, qui sont ménagères, et les femmes qui travaillent constituent l'immense majorité des femmes. L'exploitation dont est victime une femme qui travaille ne diffère pas fondamentalement de celle de tout travailleur. Mais s'il n'y a pas de différences dans la nature de l'exploitation, elle est aggravée dans le cas des femmes par l'oppression dont toutes les femmes sont victimes à différents degrés dans notre société. C'est particulièrement visible dans les conditions de travail qui sont faites aux femmes. La majeure partie des femmes travaille dans les services, comme cheap labor sous-payé et le plus souvent non-syndiqué.

Lorsqu'elles travaillent dans l'industrie, on les retrouve concentrées, par exemple, dans des secteurs comme les textiles, industrie en perte de vitesse dans l'économie actuelle et où les conditions de travail sont particulièrement pénibles. Souvenons-nous de la grève de la Penman's, à St-Hyacinthe, l'an dernier, où des femmes ayant plus de 10 ans "d'ancienneté" [non-reconnue] ont été misés à pied du jour au lendemain.

Les couturières, les key-punch sont légions et font un travail abrutissant qui les pousse à se droguer avec les médicaments les plus accessibles: les femmes constituent un des groupes sociaux qui consomment le plus de médicaments: l'histoire de la croqueuse de 222 est une histoire vraie.

Dans toutes les circonstances la femme est considérée comme une inférieure. On assume qu'elle a moins de capacité et on la relègue dans des emplois moins importants: caissières, vendeuse, serveuse... elle n'accède presque jamais à des postes de responsabilité: elle est souvent sous-représentée dans les syndicats. Pour le même travail, elle est moins payée. Là où il n'y a pas de syndicat, les femmes sont toujours les premières à être mises à la porte. Pour les hommes, on peut arriver à considérer que le travail est un droit; mais on fait toujours une faveur à une femme en l'employant.

Tout cela, c'est l'oppression. Parce que les conditions d'accès au travail sont foncièrement inégales envers les femmes, elles forment une catégorie de cheap labor, particulièrement important dans l'économie. En appliquant ou en retirant des bénéfices sociaux, on peut forcer une plus ou moins grande partie des femmes sur le marché du travail: augmentation ou diminution des allocations familiales, absence de garderie, diminution des pensions aux mères soutien de famille etc. Mais une condition du maintien de cette oppression tient dans l'idéologie dominante sur les femmes, les modèles qui font que les femmes deviennent secrétaires, hôtesses de l'air, infirmières et pas les hommes. Tout ce mode de pensée qui veut que ce qu'un homme fait facilement, une femme n'ait qu'exceptionnellement les qualités natu-

relles pour le faire. Ce qui est vrai, c'est que jamais les femmes n'ont été entraînées, systématiquement éduquées à faire les mêmes choses que les hommes...

En plus de former un cheap-labor sur le "marché du travail" les femmes sont presque toutes "attachées" à un homme et à une famille pour en assurer l'entretien. Dans notre société, lorsque le patron paie l'employé, le salaire en question inclut ce qu'il lui faut pour survivre, lui, sa femme et ses enfants, futurs travailleurs. Il ne viendrait jamais à personne de réclamer que le salaire soit différent selon que l'employé a un deux ou six enfants. C'est pourtant une injustice élémentaire, que de faire vivre indifféremment trois quatre ou huit personnes sur le même montant d'argent. Mais dans une économie capitaliste, une telle donnée ne peut pas entrer en ligne de compte, et le travail des femmes, non productif bien que nécessaire, n'est pas pris en considération ailleurs que dans le salaire de son mari: les femmes sont véritablement des esclaves domestiques.

Comme les coûts d'entretien du travailleur n'entrent nulle part ailleurs, dans la rationalité capitaliste, que dans son salaire, d'où l'absence et l'incongruité même de l'idée de garderie et de services collectifs d'entretiens dans notre société. On compte sur les femmes.

L'oppression des femmes, la perpétuation des mythes de son infériorité s'appuie, encore de nos jours sur son exclusion du travail dans la société, exclusion encouragée par les capitalistes eux-mêmes. Tous les mythes de la féminité, du rôle primordial de la maternité, sont en relation directe avec l'exclusion des femmes du travail, en particulier du travail productif. D'où son rôle prépondérant de "faiseuse" et d'éducatrice des enfants.

Les femmes doivent réclamer la fin des injustices dont elles sont victimes, la fin de la discrimination sexiste, avant tout face au travail. Pour cela, il faut que cessent les limitations et les entraves qui les empêchent d'y accéder: il faut qu'il y ait des garderies, il faut que pour le même travail elle soit payée autant qu'un homme, il faut qu'elle puisse choisir librement entre le travail et la maternité.

Volume 58

VOL. 58 du Quartier Latin, NO. 4, 29 septembre 1975
COORDONATEUR TECHNIQUE
Pierre Tourangeau

COLLABORATEURS

Maryse Turcotte
Danièle Michaud
Michel Desmarais
Réjean Legault
Pierre Paquette
Diane Bélanger

Pierre Anjou
Christian Horden
Viateur Boutot

Les nouveaux collaborateurs et dessinateurs sont bienvenus au Volume 58. Les réunions de préparation ont lieu le JEUDI à 19h.30 au 6ième étage du Centre Communautaire [C-6526]. La discussion des textes à paraître a lieu au même endroit le MARDI à 19h.30. Nous lançons une invitation spéciale aux gens de l'UQAM qui sont intéressés à venir travailler avec nous.

Les photos qui paraissent dans le journal sont prises avec une caméra OLYMPUS OM-1 qu'on peut se procurer au Magasin de Services-Campus.

Pour nous rejoindre: Volume 58, 2222 Edouard Monpetit, loc. C-6526, tél.: 733-5393.

Depôt légal BIBLIOTHEQUE NATIONALE.
Composition et montage SST Typesetting.
Impression Payette et Simms Inc.

SOCIOLOGIE

A la suite de deux journées d'étude en mars '75, les étudiants du département de sociologie ont voté deux semaines d'étude qui doivent avoir lieu au début de chaque session. A la rentrée, cette année, les deux semaines d'étude couvriraient deux grands aspects:

1. — Information et sensibilisation au niveau de l'enseignement de la sociologie au département et au niveau de la pratique sociologique [engagement social et politique du sociologue].

2. — Remise en question du type d'apprentissage proposé par le département. Plusieurs conférences et débats furent, organisés pour permettre la diffusion de cette information par ateliers qui furent suivis de plénières constituant une assemblée générale, représentative et décisionnelle des étudiants.

Toute cette remise en question a donné lieu essentiellement à deux propositions, mais pour mieux clarifier nos positions nous avons été amenés à concrétiser nos revendications dans une élaboration d'objectifs:

1. — Prise en main par les étudiants de la

responsabilité de leur apprentissage, remettant ainsi en question le rapport enseignant-enseigné. La suppression de cette dominance entraînerait la participation du corps professoral comme personnes-ressources et permettrait à l'étudiant de s'impliquer plus activement non seulement dans son processus d'apprentissage mais aussi face à la société. Ainsi, par cette implication, les personnes-ressources peuvent aussi venir de l'extérieur du département.

2. — L'enseignement de la sociologie doit permettre un plus grand contact avec la réalité sociale, ses luttes et ses contradictions. Les étudiants réclament une intégration de la pratique avec la théorie et la méthodologie, intégration qui s'avère impossible dans le cadre de cours institutionnalisés.

3. — La pluralité idéologique maintenue comme institution au département confirme une neutralité implicite à la sociologie, le refus d'opérer un véritable débat sur la sociologie pour la rendre plus conforme à la réalité. La neutralité implicite maintenue par la pluralité n'est-elle pas la marque d'une idéologie

de conservatisme, de fausse sécurité, de fausse démocratie? On peut comprendre que l'on maintienne cette image "ouverte" pour conserver une certaine respectabilité non seulement du département mais de l'Université en général. Etant donné la reconnaissance par une majorité des étudiants de l'impossibilité pour le sociologue d'être neutre, il serait important que le département définisse une ligne socio-politique claire qui pourrait amener l'étudiant à mieux se situer face à la sociologie et à la société en général.

Un débat plus large

Bien que ces objectifs s'appliquent actuellement au niveau du département de sociologie, nous sommes conscients que nos revendications rejoignent celles d'autres étudiants à l'intérieur de l'Université, d'où la nécessité d'une lutte commune. Notre critique de l'université nous amène à la considérer comme un appareil idéologique d'état, ce qui demande une grande concentration d'énergie et une grande solidarité au niveau de la lutte.

Ce qui en découle

A partir de l'élaboration d'objectifs clairs, les étudiants ont voté

*décloisonnement au niveau du bacc. [1, 2 et 3 années].

*idéalement, les travaux de recherches devraient se faire collectivement, ce qui réduirait d'une part l'individualisme et d'autre part permettrait l'initiation à une création collective.

Parallèlement, les étudiants proposaient la tenue d'assemblées contradictoires [étudiants, professeurs, conférenciers] sur dif-



deux propositions; l'une concerne le bloc pédagogique, l'autre, l'existence d'une association étudiante.

1—*bloc pédagogique*: les étudiants ont proposé la suppression des cours magistraux, la mise sur pied de travaux de recherches à partir de thèmes choisis par les étudiants. Cette proposition va de pair avec une certaine forme de fonctionnement qui est le suivant:

férents aspects de la sociologie.

2—*bloc-association*: les étudiants manifestaient leur volonté de se regrouper en association.

Contre-proposition
Amenée à se prononcer sur la proposition des étudiants, l'assemblée départementale des professeurs a proposé une autre formule [?] qui globalement visait à maintenir la structure des cours obligatoires

ou à option, à jumeler certains cours [2 à 2] pour former un bloc plus cohérent, à obtenir un plus grand nombre de crédits de stages [12] à être pris sur les crédits hors-département et enfin à élargir la formule de travaux de recherches pour le second trimestre, à partir de négociations dans le comité paritaire.

Cette contre-proposition fut rejetée par les étudiants pour les raisons suivantes:

—les professeurs ne se sont pas prononcés sur les problèmes de fond tels que soulevés par les étudiants et se sont contentés de réponses techniques et administratives insatisfaisantes. Les étudiants rejettent une telle attitude et espèrent une évolution positive de la part du tout ou d'une partie du corps professoral.

—les jumelages proposés augmentent les contraintes plutôt que la cohérence des sujets. Les personnes ayant suivi un cours du bloc ne pouvaient en prendre un autre et certains cours de ces blocs étant obligatoires, le bloc entier le devenait.

—l'augmentation des crédits de stages fait en sorte que cette démarche n'est pas intégrée comme démarche normale d'apprentissage mais comme une partie supplémentaire.

De plus, la limitation des cours hors-département va à l'encontre de l'importance de ces cours que les professeurs ont toujours reconnue.

—cette proposition n'opérationnalise pas le décloisonnement des niveaux et ne permet pas un travail collectif d'étudiants de différents niveaux.

L'occupation active

Face à la nature de la contre-proposition, les étudiants ont jugé inutile de présenter une contre - contre - proposition. De plus, plusieurs étudiants désiraient commencer à fonctionner malgré la non-reconnaissance de la formule des thèmes, afin de prouver la viabilité de la formule.

Il faut ajouter que cette non - reconnaissance de la formule des thèmes a amené plusieurs étudiants, notamment de première année, à vouloir suivre leurs cours. Rappelons que la proposition des étudiants n'excluait pas la tenue des cours magistraux pour ceux qui le désiraient.

Les étudiants ont donc repris les activités du département, certains en suivant des cours, d'autres en fonctionnant par thèmes [près d'une soixantaine]. L'expérience des thèmes, les difficultés rencontrées, les personnes - ressources, sont des éléments que les étudiants fonc-

tionnant par thèmes doivent évaluer le 29 septembre.

Si plusieurs professeurs ont accepté de collaborer malgré la prise de position "unanime" du corps professoral, d'autre ont carrément utilisé des moyens de pression pour empêcher les étudiants de fonctionner par thèmes. Ainsi, dans un cours, on a réinstauré des examens, alors que l'abolition des examens obligatoires est un fait acquis au département.

Les étudiants doivent donc évaluer le 29 septembre la possibilité pour eux de fonctionner par thèmes. Le département doit prendre aussi une position formelle face à ce fonctionnement. Toutefois, le lien ne s'est pas brisé entre les étudiants voulant suivre des cours et les autres fonctionnant par thèmes. Si la possibilité de fonctionner par thèmes n'est pas reconvenue au 29 septembre, une assemblée générale de tous les étudiants doit se tenir le 1er octobre. Selon la proposition acceptée le 22 septembre en assemblée générale, tous les étudiants s'engagent à boycotter les activités du département. C'est donc une démarche à suivre et dont le succès repose essentiellement sur une solidarité active de tous les étudiants.

ATION-CONTESTATION-CONTESTATION
 CONTESTATION-CONTESTATION-CONTESTATION
 CONTESTATION-CONTESTATION-CONTESTATION
 CONTESTATION-CONTESTATION-CONTESTATION
 CONTESTATION-CONTESTATION-CONTESTATION

LE 10 EN GREVE!

Parmi les nombreux conflits actuellement en cours dans le monde du travail, la grève des employés de Télé-Métropole commence à attirer l'attention, après 4 mois de négociations lentes. Cette grève commencée le 12 mai 1975, implique 315 employés de production et de bureau, affiliés au Syndicat Canadien de la Fonction Publique. Le point en litige est l'augmentation des salaires, la dernière remontant à septembre '73, et ce malgré l'inflation! Le syndicat exige la parité de salaire avec des entreprises compétitives à TM, qui accordent des rémunérations 46% plus élevées [en moyenne], et ce pour des emplois similaires. Une téléphoniste gagne entre \$103 et \$110 à T-M et de \$144 à \$165 ailleurs, un machiniste, de \$125 à \$165 à T-M, de \$179 à \$211 ailleurs.

Le canal 10 est dans une mauvaise situation pour jouer les patrons-pauvres-incapables-d'augmenter-ses-employés, car c'est une des compagnies les plus rentables au Canada, avec des profits nets de \$2, 186,000 pour le dernier semestre et une augmentation de revenus consolidés de 18.22% par rapport à l'an dernier.

Les conséquences de cette grève ne se sont pas encore trop fait sentir à T-M; le revenu, venant des commerciaux, rentre toujours aussi bien [car les gens achètent toujours aussi bien], on passe des reprises

de films et d'autres émissions [que le public gobe avec indifférence] et on peut même faire venir des enregistrements d'autres postes, étant affilié au réseau TVA. Les grévistes ont d'ailleurs l'intention de dénoncer cette mauvaise programmation au CRTC le 7 octobre.

En attendant les employés ne sont donc pas dans une position de force pour négocier. Ils ont cependant établi des lignes de piquetage devant les magasins annonçant au 10, ou vont voir ces commanditaires pour les dissuader d'y faire de la publicité. Ces boycottages furent suivis à quelques endroits, comme le chic Café-Campus, qui n'achète plus de Labatt ni de Molson, ni de Carlsberg.

L'action la plus spectaculaire de cette grève fut sans aucun doute le grand spectacle donné par plusieurs artistes, annonceurs, comédiens et animateurs de radio et de TV, le 13 septembre dernier, au Centre Paul-Sauvé. Nous avons eu droit à plusieurs témoignages de ces personnalités en faveur des luttes ouvrières, accompagnés de quelques sacres choisis et expressions journalisantes comme il se doit ["ça fait tellement plus ouvrier"].

Ainsi la démission de Claude Dubois de Show-Bizz s'est-elle transformée en "renvoi pour appui aux grévistes". Ce qu'on ne ferait

pas pour des applaudissements! Par contre, Hervé Brousseau aurait été remercié de ses services à l'émission "les bout'chou", pour n'avoir pas voulu franchir les lignes de piquetage.

Reste que ce fut en général un beau témoignage de solidarité avec les employés en grève; ils en ont d'ailleurs besoin, car ils font face à une grosse machine, qui n'a pas l'air de se préoccuper tellement de leurs problèmes. Souhaitons-leur bon succès dans leurs démarches futures.

NOUS NE POUVONS VOUS DONNER DES AUGMENTATIONS, CAR NOUS N'AVONS PAS D'ARGENT!



PS: On apprend en-à ratification par l'assemblée des grévistes cord de principe serait mais tout semble intervenir entre le syndicat et la partie patronale. L'accord est sujet

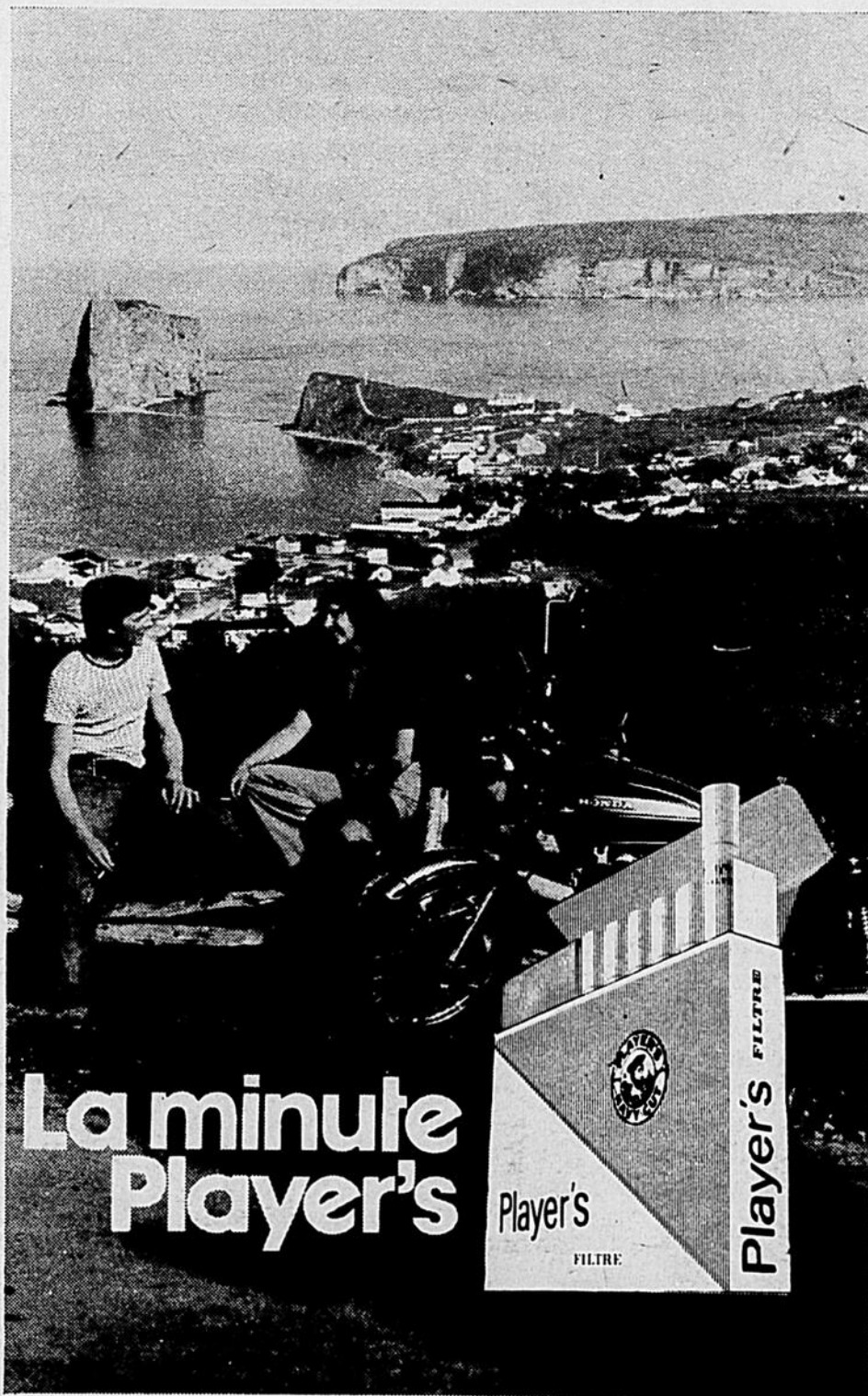
DAVID AZERRAD. O.O.D.
OPTICIEN D'ORDONNANCES
DISPENSING OPTICIAN

(514) 731-3297

3535 QUEEN MARY RD.
ANGLE (CORNER) COTE DES NEIGES
MONTREAL, QUEBEC H3V 1H8



L'incola



La minute
Player's

Player's

FILTRÉ

Player's
FILTRÉ

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette - format régulier: "goudron" 19 mg, nicotine 1.4 mg.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Femme bien en chair, aux yeux bandés, équilibrant de son juste poids la balance et le glaive, universelle, équitable, impartiale, bonne... attention, mesdames et messieurs, voilà "LA (car, évidemment, il n'y en a qu'une seule)—je disais donc—voilà LA JUSTICE". Pourtant, laissez-moi vous confier un secret: malgré son apparente dignité, sa droiture et son intégrité, cette statue de plâtre, cette femme image TRICHE. Eh! oui, son bandeau n'est pas assez serré et ELLE VOIT... Elle pourrait, quand même, ne serait-ce que par souci du métier, se fermer les yeux, mais non, il s'agit chez elle d'un défaut incorrigible, un défaut de fabrication.

La "nôtre", nôtre "justice" (fédérale et provinciale) provient de la même série...et comme la statue-mère perpétue le même vice: le faux-aveuglement. Ici,

comme ailleurs, la justice a un penchant (C'est le cas de le dire) de plus en plus visible pour ceux qui sont riches, ceux qui exploitent et qui vivent du travail des autres. Dame-justice ne voit qu'eux, éblouie sans doute par les reflets des pièces amoncellées ou par la couleur des billets...

Récemment, "notre" justice se voyait étalée en plein jour. Vous l'avez sûrement vu et lu. En mai dernier, à l'usine CANADIAN ELECTROLYTIC ZINC de Valleyfield, un réservoir de bois contenant 50,000 gallons de sulfate de zinc bouillant

éclate, provoquant la mort de deux ouvriers et la mutilation de deux autres. A l'heure actuelle, le Coroner enquête. Et ce qu'il révèle est grave: malgré le fait que plusieurs contremaitres et ouvriers aient noté l'état de corrosion des cuves (les autres sont à peu près dans le même état que celle qui a éclaté), malgré une note de l'un des contremaitre la nuit précédant la tragédie stipulant que:

"Les réservoirs no. 1 et 2 sont très dangereux: les bandes (autour des cuves)

sont très minces et plusieurs sont cassées. Il va falloir les changer, sinon nous allons perdre les réservoirs"; jamais la Cie n'a pris conscience de la gravité de l'état des choses. Car elle ne pense ni à la santé, ni à la sécurité de ses employés: pour elle, il n'y a qu'un mot d'ordre: DU PROFIT, TOUJOURS PLUS DE PROFIT. Tant que le sulfate de zinc se vend, tout va...

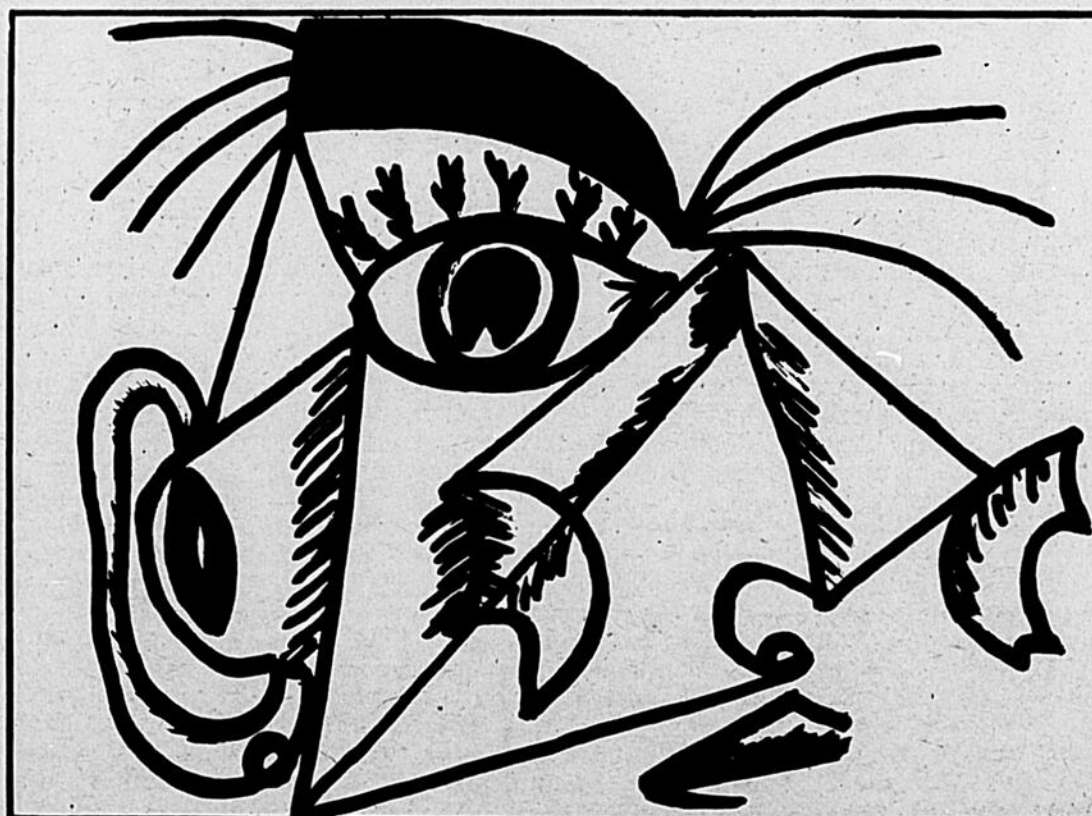
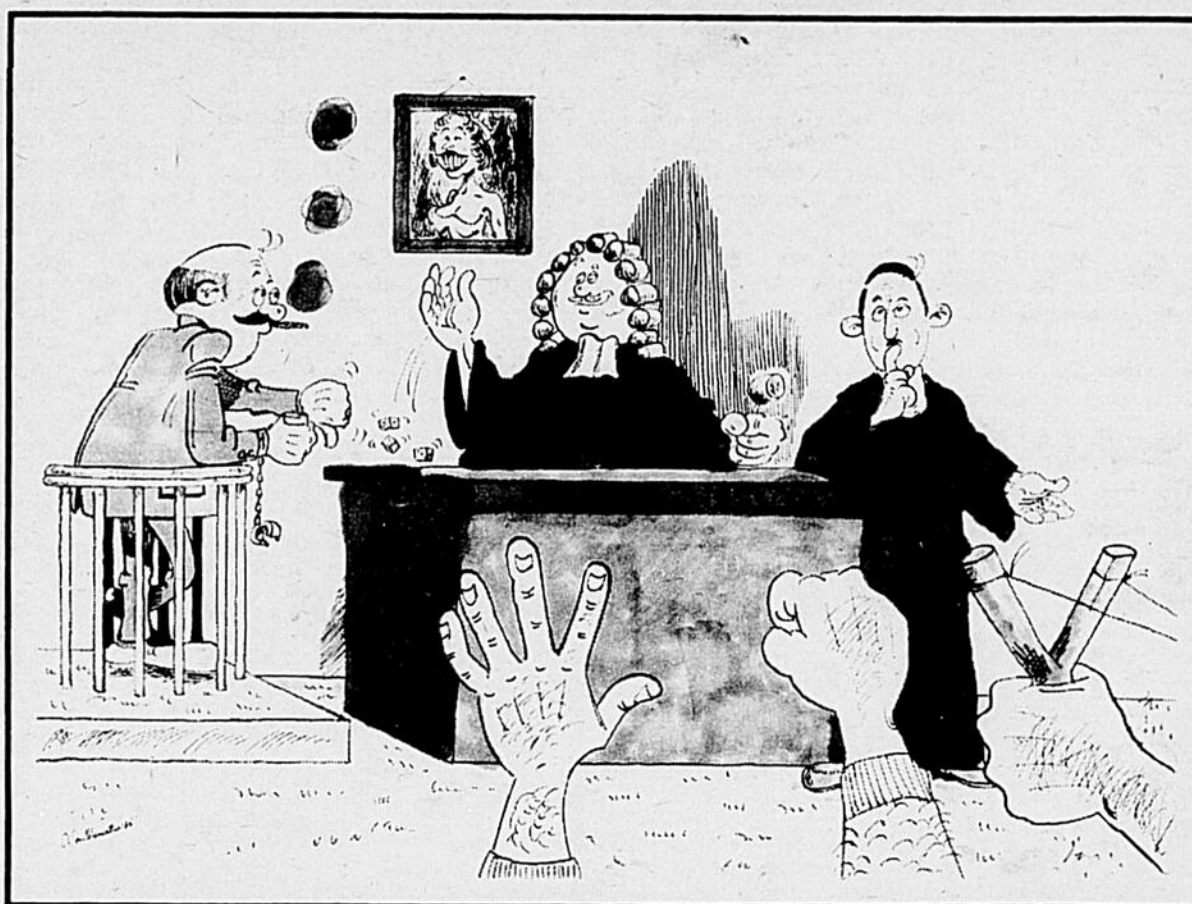
Et, dans le cas de la CEZ, comme dans celui de la CANADIAN COPPER REFINERS de Montréal (où

deux ouvriers sont morts l'hiver dernier à cause de la négligence criminelle de la compagnie), la "justice est longue à faire enquête, à poser un verdict et surtout... à faire exécuter la sentence.

Et, de toutes façons, pensez-y une seconde, pour une Cie comme CEZ ou Canadian Copper (filiale d'ITT), qui font des millions de profit par année, que signifie même 2.000 \$ d'amendes?

Et, tout ce petit jeu continue entre les Cies et la justice représentée autant

par ses nobles en perruques que par ses jeunes avocats cravatés et brillants... Alors que le greffier tente de faire taire la salle, dans le box des accusés, le boss de la Canadian Electrolytic Zinc (ou de n'importe quelle autre Cie, de toutes façons tous les boss se ressemblent) joue aux dés avec le juge pour passer le temps sous l'oeil vigilant de son auguste majesté. Pendant ce temps, dame-justice, en équilibre sur un pied, fait un clin d'oeil à ses amis les boss...



Dimanche après-midi le CAFE CAMPUS vous ouvre les portes de l'ATELIER. L'atelier se veut une place de rencontre et d'échange. Vous en ferez ce que vous voulez. Si vous êtes seul, si vous êtes avec des amis venez partager vos goûts, vos idées avec nous. Apportez vos disques, vos jeux de cartes, vos jeux d'échec, vos guitares, vos flûtes, vos poèmes, vos chansons, ou seulement vos orielles, vos yeux, vos jambes. Nous, on fournit le système de son, la scène, la discothèque, le plancher de danse, le bar. Chaque semaine L'ATELIER accueillera un ou plusieurs invités: groupe de musiciens, troupe de théâtre, chansonniers, poètes, diseurs, conteurs etc... On peut imaginer toute sorte d'activités qui intéressent tout le monde.

Le dimanche après midi venez faire de l'Atelier quelque chose de dynamique et d'intéressant. Et n'oubliez pas si vous avez des idées: "ON EST OUVERT A VOS COMMENTAIRES SI VOUS PAYEZ L'COGNAC".

ENTREE LIBRE

Chaque année, depuis le conflit de St-Léonard en 1969, on voit ressurgir le problème de la langue. Cela n'a rien d'étonnant; la question linguistique n'étant que l'aspect le plus visible et le plus senti de l'oppression nationale. Mais cette année, un an environ après la bataille contre la loi 22 par les groupes francophones c'est du côté anglophone que réapparaît un mouvement sur la question.

Le Québec est demeuré, malgré la conquête anglaise, francophone par l'Acte de Québec en 1774. Les seuls droits accordés aux anglo-

britannique, canadien-anglais ou américain, au Québec. Ainsi, les entreprises qui ont besoin de main-d'oeuvre qualifiée sont — habituellement des filiales de compagnies américaines et demandent du personnel parlant anglais: "Etre bilingue, c'est parler anglais".

Malgré cet anglicisation, le gouvernement Bertrand, pour régler le problème de St-Léonard accorde en 1969 la libre choix aux parents pour la langue d'enseignement. La loi 63 est alors adoptée sans tenir compte de l'opposition générale de la communauté franco-

—La loi accorde des pouvoirs accrus aux fonctionnaires [tests...]

—La loi accorde un "libre choix contrôlé" pour la langue d'enseignement.

Pour les groupes nationalistes québécois, la loi 22 est la ré-édition de la loi 63. On crie à l'assimilation, la liberté de choix des immigrants est encore au centre de la controverse.

Pour les anglophones, la loi 22 fut l'occasion d'un traumatisme émotionnel. L'ombre du régime nazi était évoqué par les plus fanatiques qui étaient dirigés, évidemment, par le député

par la loi, en effet, ils ont mis sur pied des classes parallèles du samedi afin de permettre à leurs enfants de passer les fameux tests. Mais, les ambiguïtés de la loi 22 ont permis à certaines commissions scolaires [St-Léonard, Milles-Iles, etc.] d'établir un contingentement sur le nombre de places disponibles au secteur anglais. Cette mesure a empêché à certains néo-québécois, qui avaient pourtant passé le test, de passer au secteur anglais. Ce qui provoqua une réaction violente de la communauté anglaise et néo-québécoise.

dernière instance. Les travailleurs grecs, italiens, portugais pour donner à leur enfants un meilleur avenir que leur sous-job, les envoient à l'école anglaise.

La domination de la bourgeoisie canadienne anglaise divise la classe ouvrière en s'arrogeant les sympathies des communautés surexploitées. C'est ainsi que l'on doit comprendre le problème de "l'assimilation", qui est un autre aspect de l'oppression nationale.

L'objectif d'unité des tra-

LE BILL . . .

22



22

TWENTY-TWO

phones, avant l'adoption de la loi 63, l'ont été par l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique [1867]:

1. Droit de parler anglais aux chambres de la législature du Québec.
2. Droit de parler anglais devant les tribunaux.

Voilà, les seuls droits accordés à la langue anglaise, par les textes de loi. En pratique, la langue anglaise a su se tailler une place dominante au cours des années.

L'anglicisation, comme phénomène de violence sociale, est liée à la pénétration brutale du capitalisme étranger, soit

phone. Il s'en suivit une détérioration encore plus rapide de la situation de la langue; le Parti Libéral bien conscient du danger que représente pour sa base électorale, l'inquiétude grandissante des francophones, présente "sa" solution: La loi 22. On peut, en gros, caractériser cette loi ainsi: — Cette loi ne définit pas concrètement les intentions du gouvernement.

— Pour la majorité des articles, en contrepartie, le gouvernement reconnaît les droits des anglophones.

— Il y a peu de rigueur et de sanctions prévues par la loi.

libéral Springate. Ce que les anglophones désiraient, c'étaient de garder le statu quo qui les a toujours favorisé. Mais, M. Bourassa avait promis une loi sur la langue française, il adopta sa loi sur la langue française. Electoralement, la stratégie de Bourassa est bonne: Il devient le sauveur de la langue française face à la "majorité silencieuse" et, en plus, la peur du séparatisme garde dans le "nid libéral" la communauté anglophone.

Depuis, les néo-québécois ont trouvé un moyen de contourner les tests prévus

dont la campagne de CFCF est l'expression la plus hystérique.

La réceptivité à la campagne de CFCF dans une partie de la communauté néo-québécoise est réelle. Il ne faut pas se le cacher. Mais cette réceptivité repose sur des conditions objectives.

Les néo-québécois, à leur arrivée au Québec se voient dans l'obligation de travailler. Or, surtout dans une période de chômage, la garantie de survie à court terme dans le milieu est d'apprendre l'anglais. C'est la force de la domination économique qui tranche en

vailleurs ne passe donc pas par des appels nationalistes au "fait français". Seule une liaison entre travailleurs québécois et travailleurs immigrants permettra d'identifier le même ennemi de poursuivre le même combat.

Ce combat, c'est la lutte contre l'exploitation capitaliste, contre l'oppression de la nation québécoise. Déjà, les travailleurs [Firestone, GM] dans leur lutte quotidienne contre les patrons intègrent des revendications contre l'oppression linguistique, pour que le français devienne langue de travail.